

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Travaux d'aménagement

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé l'engagement de dossiers d'investissement dans le cadre de la discipline budgétaire à respecter à l'approche des élections législatives du 18 mai 2003.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé l'engagement de dossiers d'investissement dans le cadre de la discipline budgétaire à respecter à l'approche des élections législatives du 18 mai 2003.

Il s'agit d'adjudications publiques relatives aux travaux :- d'aménagement du palais des Beaux-Arts,- de menuiserie et de parquet d'un pavillon d'angle du Château royal de Laeken,- de remplacement de l'installation de production de froid du Cabinet du Premier Ministre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe